

Sujet : [INTERNET] Soutien au projet de méthanisation - SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE

De :

Date : 11/04/2024 09:42

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Bonjour M. le préfet,

Je me permets de vous écrire aujourd'hui afin d'apporter **mon soutien au projet d'unité de méthanisation proposé par la SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE.**

Ce projet répond parfaitement aux problématiques écologiques et économiques actuelles et présente de nombreux intérêts tels que :

- Une réduction de 80% de l'épandage d'engrais chimique (remplacé en partie par le digestat)
- Une utilisation de produits phytosanitaires réduite de 50% (à la suite de l'arrêt des productions de blé et de maïs très gourmandes en produits phytosanitaires)
- Une réduction des pesticides sur la nappe phréatique de Nort sur Erdre
- Une valorisation des déchets (fumier, lisier)

Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique nationale dont un des objectifs est d'éliminer les énergies fossiles d'ici 2050 au profit des énergies renouvelables puisque la méthanisation de la SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE empêchera près de 2 350 tonnes d'être rejetées dans l'atmosphère.

D'autre part, dans un contexte économique et politique où notre dépendance énergétique a été mise à rude épreuve récemment (guerre en Ukraine notamment), la mise en place de cette méthanisation permettrait la production de gaz couvrant 68% de la population d'Héric.

Rappelons également que ce projet est complètement autosuffisant, les céréales et effluents d'élevage qui vont alimenter le méthaniseur sont produits au sein même de l'exploitation, aucun achat externe ne sera réalisé pour alimenter l'outil.

Beaucoup ont tendance à l'oublier mais il y a à peine quelques semaines, nous étions tous mobilisés pour soutenir les agriculteurs et aujourd'hui nous avons une nouvelle fois la possibilité de leur apporter notre soutien. Le projet est porté par deux jeunes chefs d'exploitation, motivés, dynamiques, qui tentent de mettre en place un projet permettant de pérenniser leur exploitation et de créer un emploi.

Ainsi pour les raisons évoquées, il apparait crucial de **soutenir nos agriculteurs et de statuer en faveur la mise en place de cette unité de méthanisation.**

Bon courage dans votre réflexion.

Bien cordialement,



CONFIDENTIALITY

The information contained in this email and any attached documents are confidential and intended only for the personal use of the designated recipient(s) named above. If the reader of this message is not the intended recipient, you are informed that any review, dissemination, or copying of this email is prohibited. If you receive this message in error, please contact Eight Advisory immediately at + 33 1 45 61 88 88.

Sujet : [INTERNET] PROJET METHANISATION 44- HERIC

De :

Date : 11/04/2024 09:46

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Ce mail pour vous signaler mon désaccord concernant ce projet de méthanisation sur Héric.

Ce projet est une aberration écologique qui pollue notre sol et nos nappes phréatiques. De plus, il faudra nourrir le digesteur de céréales alors même qu'on se plaint de ne pas avoir assez de terre pour nourrir la population sur terre.

Au niveau de la zone géographique, ce projet sera implanté près du canal de Nantes à Brest, la vallée et le marais de l'Erdre, l'aire de captage du Plessis et je n'ai pas envie de voir l'eau de mon robinet pollué !

En plus des nuisances directes, l'utilisation de cette technologie présente des risques d'incidents et de pollution importants : le débordement d'un méthaniseur à Châteaulin en 2020 a pollué un cours d'eau à l'ammoniac, privant ainsi d'eau potable 180 000 personnes durant plusieurs jours.

Cordialement

--

Sujet : [INTERNET] Projet SAS Energie 2

De :

Date : 11/04/2024 09:59

Pour : <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous écrire dans le cadre du projet SAS Energie 2 à Héric.

Je suis désolé de voir des avis négatifs sur un projet de méthanisation dans notre département ayant été personnellement porteur d'un projet similaire. En effet, la production de gaz naturel renouvelable est aujourd'hui une des pistes indispensables pour notre indépendance énergétique et notre objectif de neutralité carbone à horizon 2050. Notre gouvernement ayant fixé pour objectif de multiplier par 5 la production de GNR à horizon 2030.

Par ailleurs la méthanisation s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire mais aussi environnementale, la valorisation de déchets pour en faire du gaz est un système vertueux.

Notre département est aujourd'hui en retard par rapport à nos voisins que sont la Vendée et l'Ille et Vilaine, la configuration de notre territoire avec de fort gisement en effluents d'élevage au nord du département et une zone consommation dans la métropole Nantaise va obliger les syndicats à mailler le territoire afin de rapprocher les lieux de production et de consommation. Le projet d'Héric s'inscrit totalement dans cette démarche.

Enfin, cela est un ressentiment personnel, je trouve cela mauvais que dans notre pays des entrepreneurs souhaitant investir, pour « faire » se retrouve continuellement confronté à des oppositions idéologiques ou de confort personnel. Personne ne souhaite avoir une éolienne, une unité de méthanisation, des panneaux solaires, une centrale nucléaire ou à gaz, à proximité de son habitation, personne ne souhaite importer du gaz de Russie, cependant tout le monde souhaite chauffer son logement utiliser des appareils électroménagers, se déplacer en voiture, consommer de l'énergie.

Nous sommes en train de brider l'investissement, les initiatives et le développement de nos territoires.

Monsieur le Préfet, ne laissez pas les antis-tout l'emporter ils nous emmènent dans la mauvaise direction. Soutenez vos concitoyens qui investissent et développent les territoires ruraux.

Cordialement

Sujet : [INTERNET] Consultation publique: société SAS ENERGIES 2 L'ÉLEVAGE à Héric: unité de méthanisation

De :

Date : 11/04/2024 10:14

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaiterais vous faire part de mon avis par rapport à l'implantation de l'unité de méthanisation à la Cormerais, Héric.

Ayant entendu énormément de discours différents quant à ce projet surtout par rapport à sa dangerosité (risque d'explosion, d'incendie, odeurs, pollution...), la première question qui me vient à l'esprit est : est ce que l'exploitant agricole construirait un site extrêmement dangereux à 200m de sa maison familiale ?

La réponse est bien évidemment, NON.

Toute personne logique et saine d'esprit se doute que si il y avait un quelconque risque, il n'aurait jamais imaginé ce projet.

Les fausses informations qui circulent sur les réseaux sociaux et via les tracts sont déroutantes et montrent un réel manque d'information.

Il est facile, si on le souhaite, de se renseigner sur un tel projet.

La création de cette unité de méthanisation n'est pas la première en France, tout est étudié et évalué, aucun projet dangereux ne serait autorisé dans un lieu entouré d'habitations.

Si cela peut rassurer certaines personnes : le gaz dans le méthaniseur n'est pas sous pression, la zone ATEX est identifiée et des procédures spécifiques sont appliqués à la zone.

Pour ce qui est des odeurs : toutes les matières traitées sont déjà manipulées sur l'exploitation, après la construction de l'unité les fumiers et lisiers seront stockés à l'abri donc, moins d'odeurs.

Les intérêts d'un projet de méthanisation est d'améliorer la qualité des sols (le digestat est riche en minéraux donc bon pour les sols et facilement assimilable par les végétaux, ce qui à terme limite l'utilisation d'engrais), réduction de l'utilisation des pesticides sur l'exploitation, de participer à la lutte contre les changements climatiques (on recycle le méthane naturellement produit, donc création d'une énergie renouvelable locale qui se substitue aux énergies fossiles, et qui réduit considérablement l'impact environnemental de l'exploitation).

Bien à vous,

Cordialement,

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable pour l'usine de méthanisation à Héric

De :

Date : 11/04/2024 10:14

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Monsieur le Préfet

Je viens vers vous concernant le projet de méthanisation qui n'a rien à faire dans cet environnement protégé. Il n'a rien à voir avec de l'écologie.

Il va en effet enrichir l'agriculteur mais il va sans doute détruire des sites remarquables et va réduire les promenades dans les environs.

Il va sans doute aussi falloir payer par nos impôts la route existante trop étroite et mal entretenue car deux véhicules lourds ne peuvent pas se croiser.

De plus en cas d'infiltration dans les sols c'est tout un canton qui n'aura plus accès à l'eau potable. Construire une telle usine c'est possible, mais dans un site sans habitants aux alentours, sans risque de pollution de l'eau et qui soit proche d'une route pouvant supporter la circulation de camions.

Cordialement

Sujet : [INTERNET] Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation - consultation publique

De

Date : 11/04/2024 10:20

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Avis défavorable pour ce projet de méthanisation sur l'exploitation du GAEC le soleil levant. Ecologiquement le projet pourrait être intéressant s'il n'utilisait les effluent et "déchets" (fumier, lisier) produit par l'élevage.

Hors d'après la présentation du projet pour que celui-ci soit rentable il faut apporter de la matière végétale. Cette matière va être produite juste pour alimenter le méthanisateur et non dans un but d'élevage.

Ce système favorise l'agriculture intensive et non l'élevage.

Nous sommes déjà sur une exploitation laitière où les bovins ne sortent plus du bâtiment, avec de grande surface de culture sur lesquels il n'y a que de la rotation de culture et donc une dégradation et un appauvrissement du sol.

L'utilisation de ces parcelles pour alimenter le méthanisateur en matière végétale ne va faire qu'accentuer ce phénomène.

En effet, dans le tableau prévisionnel de matières entrantes on constantes bien de quasiment 8 tonnes proviennent de l'exploitation (fumier, lisier et jus de silo) contre quasiment 11 tonnes de matières végétales.

Cela induit qu'il y aura encore plus de cultures afin d'alimenter le méthanisateur et subvenir aux besoins pour l'élevages des bovins laitiers.

Sujet : [INTERNET] Opposition projet méthanisation heric

De :

Date : 11/04/2024 10:30

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Mr je désapprouve fortement le projet de méthanisation sur la commune d'heric qui va a l'encontre de mes convictions sur l'avenir de nos terres et pour nos enfants.

Je refuse que ce projet !

Une habitante proche

Sujet : [INTERNET] Projet méthanisation Héric

De : _____

Date : 11/04/2024 10:37

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Bonjour,

Je voulais vous exprimer mon avis très défavorable sur le projet de méthanisation au lieu dit La Cormerais à Héric.

Cette exploitation produit moins de 25 tonnes de déchets organiques (fumier-lisiers) par jour.

Je ne comprends pas pourquoi mettre 2 méthaniseurs de 25 tonnes, alors qu'un suffirait.

Faire des cultures pour alimenter un méthaniseur ne me paraît pas écologique.

Pour cette grosse production, les tracteurs vont faire d'énormes allers et retours, abimant les routes (elles sont déjà très abîmées) et les salissent énormément. Ça va aussi gêner les riverains, car les routes étroites font que les tracteurs passent très près des maisons.

De plus, produire du gaz est une chose, mais il faut le remettre dans le réseau. Le réseau est à plusieurs kilomètres de ce projet. Ce qui va engendrer des travaux de voiries et un coût très important.

Je vous réitère mon opposition à ce projet.

Cordialement

[Yahoo Mail : Recherchez, organisez, maîtrisez](#)

Sujet : [INTERNET] 10Avril24/Retour::++{PETITION CONTRE POTENTIEL INSTALLATION METHANISER }++

De : !

Date : 11/04/2024 11:07

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour Mme,Monsieur,

Je suis habitant du coin d,ici, pres Notre dames des landes/Heric etbien je vous remercie de prendre note mon opposition contre la proposition pour potentiel construction d,un Methaniser dans le coin d,ici?!

Alors le model propose ce n,est pas sensible pour l,environnement ni pour les animaux directement concernes{notament vaches .laitieres ,etc}ni pour les humaines ni pour l,environnement de la nature en general!.

Le model va completement deformer la pratique Agricole parceque au lieu ce methaniser d,etre complementaire de l,activite agricole comme 2ieme produit determine grace preference bien l,activite agricole en favour bien conditions pour qualite production laitiere et conditions pour les animaux ,ce Methaniser proposer sera plutot la priorite luimeme a DETRIMENT l,Environnement engeneral:: les conditions pour les Animaux, les etres Humains comme consommateurs du lait produit artificielement sans aumoins minimum quelques mois de paturage de l,herbe pour les vaches laitieres etc?!

JE M,INSCRIRE CE PETITION CONTRE CE POTENTIEL METHANISER!.

remerciements vos comprehensions , cooperations dans la situation concerne,

Salutations,

Sujet : [INTERNET] Projet méthaniseur

De :

Date : 11/04/2024 11:30

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

AVIS DÉFAVORABLE

Je suis contre le projet de méthaniseur sur Héric.

Merci de prendre en compte mon avis.

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable - Projet methaniseur Heric

De :

Date : 11/04/2024 11:32

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Après m'être renseignée, je suis contre le projet d'installation d'un méthaniseur sur la commune d'Heric.

Je vous remercie de prendre en compte mon avis défavorable !

Sujet : [INTERNET] AVIS DE CONSULTATION PUBLIC PROJET METALLISEUR HERIC

De :

Date : 11/04/2024 11:34

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Je me permets d'exprimer mon refus concernant le projet métalliseur sur la commune d'Héric pour lequel je suis défavorable.

Merci de prendre en compte mon avis.

Sujet : [INTERNET] Methaniseur Héric - Délai : 11 avril 2024 12h30

De :

Date :

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Non au methaniseur sur la commune de Héric.

Partout des retours négatif apparaissent à propos de cette technique. Les communes de Machecoul - Saint Même et St Herblain ont écouté leur habitants en annulant récemment des projets de méthaniseur. Quelle image pour notre commune si un projet passe? Sans compter les répercussions qui peuvent impacter les communes voisine. C'est un projet industriel qui va se greffer à proximité de zone d'habitation. On protège notre commune de claustra inesthétique par des PLU alors protégeons là d'installation industrielle qui on des retours d'expériences négatif : pollution des sol, pollution visuelle, odeurs nauséabonde...

Le 17 août 2020, la centrale biogaz de Châteaulin (Finistère) exploitée par le géant de l'énergie avait connu un incident technique majeur provoquant la pollution d'un cours d'eau et privant 180.000 personnes d'eau potable pendant plusieurs jours. 13 oct. 2022

 <https://www.20minutes.fr> >

Pourquoi les méthanisation ne fonctionne plus en Allemagne ? Mais en 2014, l'État a fait volte-face et décidé de brider la capacité de production de la filière, notamment en limitant fortement les aides. En cause : l'industrialisation du secteur, qui posait de graves problèmes environnementaux, liés aux risques accrus de pollution des eaux et de fuites de gaz. 30 mars 2022

 <https://www.lafranceagricole.fr> >